



Compte-rendu de la réunion du CA du 05 Avril 2019

Présents : Michel Desbats, Jean Philippe Serrus, Jean-Pierre Le Goanvec, Jean Orain, Michel Brierre, Hervé Molino, Jean-Claude Renard, Philippe Jamet , Christophe Henry.

Intervenant : Pierre Guillaume Clos

Absents : Ludovic Boissinot, Hassouna Chérif, Daniel Dupas

Début : 20h35

Point sur les adhésions :

43 UFOLEP
43 FFAM (-2 : Philippe J et Michel D étant dans les 2 fédérations)
3 cartes Club

Trésorerie : Banque : 3808,96€ et caisse : 287,15€ => Total : 4096,11€

Subventions :

FFAM :	117,00 €
Marie de Sainte Luce :	1800,00 €
Azur Drones :	1000,00 €

Pierre Guillaume à représenté l'ARBL lors de l'assemblée générale de la ligue qui a eu lieu le 10 février à la Flèche présidée par M. Alain Le Merdy et nous à fait un compte rendu de cette journée.

Point 1 : Collège de la Reinetière

- Depuis maintenant 4 ans, plusieurs membres de l'ARBL sont intervenus au collège pour aider les élèves à construire des planeurs lancé main en balsa. Depuis l'automne, Pierre Guillaume épaulé de jeunes dans le cadre de leur service civique (recrutes par la Ligue) à aidé les élèves à construire 5 planeurs, malgré la très faible motivation des jeunes et une très faible implication du collège. Sentiment que les précédents intervenants du club ont également ressenti précédemment. Il a été décidé par les membres du CA de ne pas reconduire ce partenariat avec le collège dans sa forme actuelle. Michel D contactera M.Lemasson pour envisager une nouvelle formule dans le cadre des cours de technologie.



Point 2 : Terrain de la Plée

- Le nouveau code du cadenas va être transmis a Mme Jegat (Marie de Sainte Luce)
- 25 membres n'ont pas participé à l'entretien du terrain et ne sont pas exemptés. Un mail va être envoyé afin de les responsabiliser et leur demander de s'acquitter de la somme de 30,00 €.
- Lors des prochaines inscriptions, nous envisageons de demander aux membres d'établir un cheque pour l'entretien du terrain qui leur sera rendu lors de la première séance.
- Une convention vient d'être signée avec la société Azur Drones

Point 3 : Section Nautique

- La section nautique organise le 28 avril prochain, les 3 heures de Sainte Luce. 11 skippers sont déjà inscrits

L'achat de 3 radiocommandes Protronik V2 - PTR6A vont être achetées par le club pour remplacer celles des Dragon Fly RG65 – Jean Orain

Point 4 : Salle Indoor :

- Une demande d'animation Chticat a été demandée par les animateurs du Patio. 1 après-midi de démonstration sera effectué le samedi 8 juin 2019, puis la formation des animateurs sera planifiée pour qu'ils maîtrisent la construction des bolides.

Point 5 : Planning 2019

- **28 avril** : Régates les 3 heures du Plessis
- **18 mai** : Challenge mini-baron – 15h00 terrain de la Plée
- **01 juin** : Challenge Mousse – 14h30 terrain de la Plée
- **08 Juin** : Démonstration Chticats pour les animateurs du Patio (centre aéré)
- **15 juin** : Journée du Club avec grillages + vol de nuit – terrain de la Plée
- **29 juin** : Baptême Doudous – 15h00 terrain de la Plée
- **16 et 17 juillet** : Initiation voile pour 16 enfants (10, 11 ans) de 13h30 à 14h30 à la demande du service des sports de St Luce (M. Bonnin).



Salle du Patisseau – St Luce sur Loire

WEB, site ARBL :

Benoit Jacquemont, membre du club doit venir nous éclairer sur les évolutions possibles du site internet afin d'éviter si possible les attaques virales et de faciliter l'administration du site.

Benoit doit nous contacter afin de planifier une date de réunion.

Le trombinoscope va être diffusé aux membres du CA au format électronique. Christophe

Fin : 22h45

Prochaine réunion le Vendredi 10 mai – 20h30